

ABONNEMENT

Saumur	
Un an	25 fr.
Six mois	13
Trois mois	7
Poste	
Un an	30 fr.
Six mois	16
Trois mois	8

On s'abonne
A SAUMUR
Au bureau du Journal
ou en envoyant un mandat
sur la poste
et chez tous les libraires

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire
L'abonnement doit être payé d'avance

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ÉCHO SAUMUROIS

Journal d'Annonces Judiciaires et Avis Divers

PARAISSANT TOUS LES JOURS, LE DIMANCHE EXCEPTÉ

Bureaux : 4, place du Marché-Noir

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie

INSERTIONS

Annonces, la ligne	20
Réclames, —	30
Faits divers, —	75

RÉSERVES SONT FAITES
Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas ;
Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi.
Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne
A PARIS
A L'AGENCE HAVAS
8, place de la Bourse

SAUMUR, 8 DÉCEMBRE

ILLUSIONS

Une agence télégraphique a communiqué aux journaux le texte d'une lettre que M^r Isoard, évêque d'Annecy, aurait adressée aux membres des comités des associations de jeunesse catholique de son diocèse. On n'a pas oublié qu'il y a un an, peu après le toast d'Alger, M^r Isoard adhéra aux idées développées par le cardinal Lavignerie. Il y a quelques semaines, le même prélat adressait au ministre des cultes une lettre conçue en des termes fort vifs. Dans cette lettre, M^r Isoard se déclarait en complète communauté de sentiments avec M^r Goutte-Soulard et entendait faire siennes les protestations de l'archevêque d'Aix contre la politique républicaine à l'égard de la religion catholique et de ses ministres. Cette fois, M^r Isoard affirme non seulement qu'on peut être catholique et professer des opinions républicaines, mais il engage les jeunes gens à se rallier « au régime républicain démocratique, seule forme de vie publique qui puisse présentement correspondre à l'état des esprits. » La possibilité d'une restauration de la Monarchie, dit M^r l'évêque d'Annecy, est « une illusion ».

Il ne viendra point un seul instant à notre esprit de contester à M^r Isoard le droit d'avoir en ces graves matières une opinion personnelle, encore que nous l'estimions inexacte. Justement parce que l'Eglise n'est inféodée à aucune forme de gouvernement, chacun de ses membres conserve, à cet égard, son entière liberté d'appréciation. La société laïque garde, de son côté, le droit de discuter les conseils donnés en matière politique, par un membre de l'épiscopat. C'est un droit que nous ne voulons pas abdiquer.

Or quand M^r Isoard conseille à la jeunesse catholique de son diocèse de se rallier au régime républicain, nous nous permettrons de lui faire remarquer que si l'Eglise ne réprouve en principe aucune forme de gouvernement, elle réclame et avec raison, de tous, les libertés nécessaires à l'exercice de sa divine mission.

Ces libertés existent-elles sous le régime actuel ? La question est de celles qu'on ne saurait poser sans provoquer quelques sourires. Il n'est pas besoin de longs raisonnements. Le passé et le présent nous ont apporté et nous apportent sur ce point des enseignements bien nets. Il n'y a d'ailleurs dans les faits auxquels nous faisons allusion rien qui nous puisse surprendre. « Qu'il soit bien convenu, une fois pour toutes, s'écrie un journal républicain, le Radical, qu'il y a incompatibilité absolue entre l'Eglise et la République ». Et nous devons rendre aux véritables républicains ce témoignage qu'ils n'ont laissé planer à cet égard aucune équivoque. S'il en était besoin, il suffirait de montrer quel accueil est fait par eux aux ecclésiastiques qui manifestent des tendances plus ou moins accusées à se rapprocher du régime.

Nous entendons bien que M^r Isoard établit une distinction entre la République, en tant que forme politique, et les républicains. Il ne

songe pas plus que quelques autres évêques à couvrir d'une approbation rétrospective tant d'actes odieux d'intolérance et de persécution dont les républicains ont pris l'initiative et revendiquent, avec une cynique fierté, toute la responsabilité. La République, à laquelle il invite la jeunesse à se rallier, est une sorte de régime qu'il ne nous a pas été donné de connaître, régime où l'on serait respectueux des droits et des libertés de l'Eglise, régime qui ressemblerait à cette Monarchie dont on proclame le rétablissement impossible et qui n'en différencierait guère que par l'absence d'un roi, c'est à dire par la substitution, à une direction fixe, d'une autorité précaire, soumise à tous les hasards et à toutes les servitudes de l'élection.

Qu'on imagine en théorie la possibilité d'un pareil régime en France est déjà une conception fort aventureuse. Tout au moins, peut-on dire — et c'est certainement le fond de la pensée de M^r l'évêque d'Annecy — que pareil régime ne pourrait se maintenir qu'à la condition d'en exclure l'immense majorité des républicains. Conception bizarre assurément et dont la réalisation nous semble autrement difficile que l'établissement de la Monarchie dans un pays où les traditions et les mœurs sont profondément monarchiques.

Or s'il est permis à tout le monde de donner des conseils à ses contemporains ou à la jeunesse, il est fort nécessaire que ces conseils aient une portée pratique. C'est ce caractère que nous ne trouvons point dans les exhortations de M^r l'évêque d'Annecy. Libre à lui de s'engager dans une impasse, mais il se ferait de grandes illusions en s'imaginant que les jeunes gens qui réfléchissent pourront l'y suivre. Nous faisons allusion tout à l'heure aux enseignements du passé et du présent : Nous attendons sans appréhension les leçons de l'avenir moins encore pour affermir chez les fidèles la foi monarchique que pour éclairer le patriotisme abusé de ceux qui s'attardent encore dans des illusions.

ERNEST BAUDOIN.

S. M. Dom Pedro

Un souverain renversé par la plus injustifiée des révolutions, un grand citoyen exilé de sa patrie par un abominable abus de la force brutale, est mort à Paris dans la nuit de vendredi à samedi.

Dom Pedro d'Alcantara, deuxième empereur du Brésil, vient de succomber aux suites d'une pneumonie dont il avait contracté le germe il y a peu de jours, en sortant d'une séance de l'Académie des sciences morales et politiques.

N'a-t-il pas succombé aussi à la douleur d'avoir vu méconnaître, avec tant d'injustice et d'ingratitude, les éclatants services qu'il avait rendus à son pays ?

Pendant son règne, qui a duré plus d'un demi-siècle, le Brésil n'avait enregistré que des succès. Vainqueur, grâce à lui, dans une lutte sanglante contre le Paraguay, il était devenu le plus puissant, comme il était le plus vaste des Etats de l'Amérique du Sud. Puis il avait vu son souverain donner au régime le plus honnête et le plus libéral un couronnement

grandiose et humanitaire par l'abolition de l'esclavage.

La récompense de plus de cinquante années d'efforts, de travaux et de succès devait être pour Dom Pedro ce qu'on a justement appelé la plus sottise et la plus inique des révolutions.

Après deux jours d'emprisonnement dans son propre palais de Petropolis, on embarquait, la nuit, — ce mauvais coup semblant dangereux à exécuter à la lumière du soleil, — le bienfaiteur du Brésil. Avec lui, on faisait partir pour l'exil S. M. l'Impératrice, sa fille, son gendre et ses petits-enfants.

Tant d'épreuves si cruelles ne devaient pas suffire encore. A peine débarquée à Lisbonne, l'Impératrice succombait à la douleur et à la fatigue.

Si durement frappé dans ses affections les plus chères, Dom Pedro ne l'était pas moins dans son amour pour le Brésil.

La révolution peut renverser des trônes, elle peut proscrire, des deux côtés de l'Atlantique, des princes qui sont l'honneur et restent l'espoir de leur pays. Il n'est pas en son éphémère et brutale puissance de leur défendre de l'aimer.

Elle peut les empêcher de servir leur patrie ; elle ne peut ôter de leur cœur le patriotisme.

C'est dire combien Dom Pedro souffrait de voir que la perte de son empereur avait été pour le Brésil la perte de sa grandeur et de sa prospérité.

L'empire brésilien avait été le plus prospère des Etats sud-américains ; la République brésilienne devenait l'une quelconque de ses bruyantes et impuissantes voisines. La déchéance du Brésil avait suivi de près la déchéance de son souverain.

Dom Pedro s'est éteint en pleine possession de soi-même. Jeudi, il avait demandé à entendre la messe et avait communiqué pieusement. Quelques heures avant l'agonie, M. l'abbé Le Rebours, curé de la Madeleine, lui avait donné l'extrême-onction.

UN COUP DE GRISOU

SOIXANTE - QUATORZE MORTS

Saint-Etienne, 6 décembre.

Au lendemain de la fête de sainte Barbe, alors que la plupart des mineurs étaient encore tout à la joie et devaient en famille en attendant de reprendre, qui ce soir, qui demain matin, le travail quotidien un moment interrompu, voici qu'une nouvelle terrible a éclaté comme un coup de foudre.

Il était midi un quart. Soudain, dans le voisinage du puits de la Manufacture, on entendit deux sourdes détonations. On ne pouvait se tromper sur les causes de ce bruit sinistre : le grisou, ce terrible ennemi des mineurs, venait encore de jeter le deuil dans nombre de familles. La nouvelle fit la trainée de poudre et quelques minutes s'étaient à peine écoulées que, déjà, une foule énorme de femmes échevelées, d'enfants éplorés étaient massés sur les lieux.

Enfin, de l'orifice du puits, la fumée disparaît, et une première cordée d'ouvriers descend

dans une benne pour se rendre compte de l'état des lieux et porter les premiers secours.

Au milieu de la plus vive émotion, la cage qui emporte ces braves gens s'engage dans les puits.

Mais l'air vicié n'est pas respirable. A peine à vingt mètres du sol, une fumée qui emplit les puits prend les sauveteurs à la gorge.

Il y aurait témérité folle à poursuivre une course au bout de laquelle on n'arriverait pas vivant. Un coup de cloche et le mécanicien fait machine en arrière.

A deux heures et demie, nouvelle tentative ; les vapeurs pestilentielles se sont en partie dissipées, mais on se heurte cette fois à des éboulements qui obstruent l'accès des galeries. Rochers, charbon et cadres se sont amoncelés sous la violence de la commotion en d'inextricables débris ; impossible de franchir ces obstacles derrière lesquels les victimes sont emmurées dans leur prison de feu.

Des équipes descendues par les puits du Treuil et de la Pompe, qui sont en communication avec celui de la Manufacture, remontent en déclarant que de ce côté aussi le chemin est fermé par les éboulements et qu'un long travail sera nécessaire pour arriver jusqu'aux malheureux que le grisou a frappés.

La catastrophe ne le cède en rien aux précédentes. Une véritable fatalité pèse sur les houillères de Saint-Etienne. En quelques années, voici la troisième explosion qui se produit dans la concession. Tout à l'heure, le préfet, MM. de Castelnau, Tazin et Holtzer sont descendus dans la mine. Ils sont remontés une demi-heure après et leurs visages disaient assez le spectacle qui s'était offert à leur vue.

Les galeries sont jonchées de cadavres et sur les 84 mineurs descendus, 63 par le puits de la Manufacture et 18 par le puits de la Pompe, 7 seulement ont échappé au terrible fléau. Quatre viennent d'être remontés : un gouverneur, un ouvrier et deux palefreniers, qui ont dû leur salut à ce fait qu'ils se trouvaient près de l'orifice au moment de l'explosion ; un n'a presque pas de mal ; deux autres sont plus grièvement blessés. On a quelques craintes pour le quatrième. Trois autres ont été retirés par le puits de la Pompe. Leur état n'inspire aucune inquiétude.

C'est donc 74 cadavres qui seraient couchés au fond de la mine, et la foule est toujours là, aussi empressée, attendant avec une anxiété qui se devine. L'annonce qu'on avait retiré des blessés a relevé quelque peu les courages abattus. On espère contre toute espérance, car l'étendue du désastre est soigneusement cachée et connue seulement des privilégiés qui ont accès sur le carreau de la mine.

Des travailleurs sont occupés dans les galeries à relever les corps des victimes qu'on approche près de la recette et qu'on remontera seulement dans le courant de la nuit, alors que la foule sera moins compacte et pour éviter les terribles scènes qui ne manqueraient pas de se produire.

Comme Verpilloux, comme le puits Jabin qui, lui, fit 270 victimes, le puits de la Manufacture fait partie de la concession des houillères de Saint-Etienne qui, détail à noter, passe pour le modèle des exploitants.

Triste coïncidence: M. Villiers, le directeur de la Compagnie, est alité depuis trois semaines, et M. Chansselle, ingénieur en chef, était à Lyon au moment de la catastrophe.

Quelles en sont les causes? C'est ce qu'il serait difficile d'établir quant à présent. Les mineurs des houillères sont tous munis de lampes de sûreté, dernier modèle, qu'il leur est matériellement impossible d'ouvrir, mais une imprudence a pu être commise et, malgré la rigueur des règlements et une surveillance de tous les instants, un mineur n'aurait-il pas essayé de fumer et, en allumant une allumette, causé l'explosion?

Les voitures régimentaires d'ambulance des 38^e et 47^e de ligne ainsi que celles du 30^e dragons arrivent pour transporter à l'hôpital les mineurs que l'on aurait la chance de retirer vivants, tandis que l'on réunit dans la chambre de la machine des médicaments de toute sorte, des morceaux de charpie et des appareils pour insuffler l'oxygène.

A minuit, sept hommes ont été retirés vivants, quatre par le puits de la Manufacture et trois par le puits de la Pompe. Les premiers, un gouverneur, deux palefreniers et un mineur sont grièvement blessés. S'ils ne sont pas morts sur le coup, cela tient à ce que, au moment de l'explosion, ils se trouvaient près d'une des recettes aboutissant à la colonne du puits.

Les trois autres n'ont presque pas de mal. Surpris par un éboulement ils sont restés prisonniers pendant de longues heures au milieu d'angoisses indicibles, mais le grisou les avait heureusement épargnés.

Le préfet de la Loire et les ingénieurs de l'Etat qui l'accompagnaient dans sa périlleuse marche à travers les chantiers éboulés, au milieu d'une atmosphère empestée, en ont rapporté une véritable impression de terreur.

Saint-Etienne, 7 décembre.

Les travaux de sauvetage continuent. On a découvert les cadavres de 58 ouvriers mineurs affreusement brûlés par le grisou.

On ne les remontera que très tard dans la nuit, vers 5 heures du matin, pour les soustraire aux regards de la foule qui persiste à rester sur les lieux du sinistre.

La ville est en deuil.

A propos des responsabilités de la catastrophe, le bruit accrédité parmi les ingénieurs de l'Etat et dans le monde officiel est que le coup de grisou serait dû à l'arrêt du ventilateur, qui, de huit heures à onze heures du matin, ne fonctionna pas. Cette malheureuse mesure aurait été prise par le gouverneur, sans autorisation de l'ingénieur. Il convient d'accueillir cette nouvelle sous toutes réserves.

Vers deux heures et demie du matin, on a commencé à monter les cadavres. Tous sont noirs de poussier et portent des traces de brûlures.

Quelques-uns sont complètement défigurés et les membres sont horriblement convulsés. Ils ont une écume sanguinolente aux lèvres. D'autres semblent dormir. La tempête de feu ne les a pas touchés; ils sont morts asphyxiés.

Un éboulement survenu dans l'intérieur de la mine empêche de retirer de nouveaux cadavres.

L'enquête judiciaire sur la catastrophe a été commencée ce matin. Le procureur de la République a entendu les blessés à l'hôpital. Il a recueilli de précieux renseignements sur le mode d'exploitation de la mine. Les délégués mineurs ont été également entendus.

Mousson et Nicolas, miraculeusement sauvés du puits de la Manufacture, interrogés, ont raconté qu'ils étaient couchés dans l'écurie au moment où s'est produite l'explosion: c'est à cela qu'ils doivent le salut. Ils ont vu soudain une flamme bleuâtre voltigeant dans l'espace, et ils ont entendu ensuite une détonation. Vingt-sept chevaux qui se trouvaient à côté d'eux ont péri.

Le Président de la République, profondément affecté du nouveau sinistre qui vient de frapper la population minière de Saint-Etienne, déjà si éprouvée, a décidé d'envoyer à Saint-Etienne un des officiers de sa maison militaire, le colonel Chamoin, pour porter ses consolations et les premiers secours aux familles des victimes.

Le colonel Chamoin a quitté Paris hier soir.

De son côté, le ministre des travaux publics a télégraphié au préfet de la Loire pour lui demander la date des obsèques.

M. Yves Guyot a l'intention de partir aujourd'hui pour Saint-Etienne afin de visiter le puits de la manufacture dans lequel la catastrophe s'est produite.

Chronique Locale ET DE L'OUEST

LES TABLEAUX DE RECENSEMENT

On procède en ce moment, dans les mairies, au recensement des jeunes gens, nés ou domiciliés dans la commune, qui auront atteint avant la fin de l'année l'âge de 20 ans.

La minute des tableaux de recensement, qui doit être terminée le 31 décembre au plus tard, doit mentionner toutes les demandes d'inscription présentées par les familles, lors même que le maire, pour un motif quelconque, croirait ne pas devoir y donner suite. Le motif du refus d'inscription sera alors indiqué dans la colonne d'observations. Ainsi le droit des familles est absolu: elles peuvent exiger que mention soit faite de leurs demandes, quelles qu'elles soient.

Un autre point sur lequel il convient d'attirer l'attention, c'est la prescription de la loi qui

exige que la profession de chacun des jeunes gens soit mentionnée dans les tableaux de recensement. On comprendra facilement tout l'intérêt de ces indications, en songeant que c'est d'après elles que les commandants des bureaux de recrutement affectent les jeunes soldats à tel ou tel corps.

Il en est de même de l'instruction, au sujet de laquelle les renseignements les plus précis doivent être fournis. Les connaissances en musique mentionnées, surtout en ce qui concerne les instrumentistes appartenant aux musiques principales, de même les prix de tir ou de gymnastique obtenus, etc.

Enfin, en se faisant inscrire, les jeunes gens doivent déclarer les motifs d'exemption ou de dispense qu'ils ont à faire et demander aux employés de la mairie les pièces qu'ils auront à produire pour justifier de leurs droits.

Il est bon de rappeler que les certificats, les extraits d'actes de l'état-civil et généralement toutes les pièces nécessaires soit à l'inscription sur les tableaux de recensement, soit pour la justification devant le Conseil de révision des droits à la dispense, sont affranchis du droit de timbre et doivent, en outre, être délivrés sans aucun frais.

RECENSEMENT DES CHEVAUX ET MULETS POUR 1892

Aux termes de la loi du 3 juillet 1877, sur les réquisitions militaires, et du décret du 2 août suivant, un recensement général des chevaux, juments, mulets et mules de tout âge, doit avoir lieu tous les ans, avant le 16 janvier, dans chaque commune, sur la déclaration obligatoire des propriétaires.

En conséquence, tous les propriétaires, en nom particulier ou collectif, sont tenus de se présenter à la Mairie de leur commune avant le 1^{er} janvier 1892, pour faire la déclaration de tous les chevaux, juments, mulets et mules qui sont en leur possession, sans aucune distinction ni exclusion, et en indiquer l'âge et le signalement.

Les propriétaires de chevaux, juments, mulets et mules qui n'ont pas fait, à l'époque fixée, la déclaration de ces animaux, sont passibles d'une amende de 25 francs à 1,000 francs, et ceux qui ont fait sciemment de fausses déclarations peuvent être frappés d'une amende de 50 francs à 2,000 francs (art. 52 de la loi du 3 juillet 1877).

La publication par affiche étant seule obligatoire, le défaut de tout autre mode de publicité ne constitue pas une excuse pour les propriétaires qui ne feraient pas la déclaration prescrite.

Le recensement dont il s'agit, comme les précédents, est une mesure d'intérêt général prescrite par la loi, et qui n'apporte aucune restriction au droit de propriété et aux transactions dont les animaux peuvent être l'objet.

LES PENSIONS MILITAIRES

Le relèvement des anciennes pensions militaires, déjà voté à la Chambre des députés, ne paraît pas devoir rester en suspension au Luxembourg. Les sénateurs sont décidés à en finir avec la question de l'unification des retraites.

D'après le projet primitivement accepté par le gouvernement, les militaires qui deviennent porteurs d'un titre de pension concédé sous les anciens régimes recevront une allocation annuelle ainsi fixée par grade: colonel et lieutenant-colonel, 245 fr.; commandant, 175 fr.; capitaine, 140 fr.; lieutenant et sous-lieutenant, 90 fr.; adjudant, sergent-major, maréchal des logis chef, 75 fr.; sergent et maréchal des logis, 66 fr.; caporal ou brigadier, 45 fr.; soldats, 25 fr.

Les allocations promises aux vieux défenseurs du pays sont bien modestes; mais les anciens retraités sont 98,000. L'amélioration de leur position serait menacée d'un nouvel ajournement, si le ministre des finances établissait devant le Sénat qu'il faut plus de cinq millions pour satisfaire chacun des pensionnaires militaires de l'Etat.

THÉÂTRE DE SAUMUR

La tournée Simon. — Ce soir mardi aura lieu, sur notre scène, la représentation de *Ma Cousine*, l'œuvre si intéressante de Meilhac, dont le principal rôle sera rempli par M^{lle} Marie Kolb, de l'Odéon, une excellente comédienne que le public saumurois a plusieurs fois applaudie.

Ma Cousine est la dernière création au Vaudeville de Réjane, notre charmante compatriote.

On sait avec quel soin sont composées, d'ordinaire, les tournées Simon. Nul doute qu'il y ait belle salle, ce soir, au théâtre.

NOTES ASTRONOMIQUES

Vendredi 11 décembre, vers 8 heures 1/2 du soir, la lune, dans son diamètre nord-sud, paraîtra plus grande que dans le reste du mois. Le jeudi 24 au matin, le même diamètre semblera plus petit du dixième environ.

Du 18 au 26 décembre, plus courts jours de l'année, le soleil ne restera sur l'horizon de Paris que pendant 8 heures 11 minutes. Le 17 et le 27, il reste une minute de plus.

ANGERS. — *Toujours les vols.* — Nous avons plusieurs fois signalé les colporteurs qui pénétraient dans les maisons, montaient à tous les étages et se présentaient à toutes les portes pour vendre du papier à lettres ou d'autres marchandises de ce genre.

La police vient d'arrêter un de ces individus qui avait volé une somme de 80 à 100 francs, chemin des Banchais.

L'AGENCE SPIRITE

PAR ANDRÉ GODARD

Cependant, ils se comprenaient sans se parler. L'air de prostration méditative du peintre, sa tête penchée, eussent révélé même à un étranger les mélancolies qui l'obsédaient. De son côté, René connaissait assez Maurice pour percevoir maintenant le masque de froideur et d'ironie de son visage. Il songeait, à le voir, combien le moral peut différer du physique, et combien est dangereuse l'erreur positiviste qui fait préjuger de l'un par l'autre! Y avait-il été assez pris lui-même autrefois! Quel physiologiste de profession eût discerné un platonicien et un altruiste dans ce Parisien à paletot mastic et à haute-forme gris, dont l'œil lançait des regards directs et presque durs qui semblaient provoquer leur homme?

René rêvait à ce contraste. Soudain, il releva la tête avec une exclamation de surprise, et,

saisissant le bras du journaliste :

— Ah! s'écria-t-il, mais c'est elle... regardez!

— Eva? Allons donc! fit Maurice braquant son monocle sur une jeune femme en water-proof, qui, escortée d'un laquais chargé de colis, stationnait auprès des guichets.

Il ajouta, se tournant vers René :

— Parfaitement, mon cher, c'est bien elle!

— Au fait, reprit le peintre, c'est ce soir qu'elle devait partir pour Dieppe.

— Irez-vous lui parler?

René hésita, puis finit par répondre qu'il n'aurait pas la force de la revoir ainsi pour la dernière fois sans essayer de lui faire des adieux. Peut-être recevrait-il, lancé du bout de ses lèvres, un congé méprisant; n'importe! il tenterait l'aventure, un peu rassuré d'ailleurs par ce que Maurice lui avait dit la veille.

— Alors, mon cher, fit celui-ci, je vous quitte, ne voulant pas être importun. Elle m'exécra depuis l'histoire que vous savez, et je vous porterais malheur. Du reste, j'ai mon rendez-vous; je suis en retard. N'oubliez pas de m'écrire, dès que vous serez rendu aux Sables.

René sentit dans ces derniers mots un rap-

pel délicat de l'engagement d'honneur qu'il avait pris; Maurice redoutait sans doute de sa part une suprême faiblesse.

Ils redescendirent ensemble l'escalier, puis, se séparèrent sur cette promesse de se revoir qui, même mensongère, facilite toujours les adieux. Quand le peintre eût vu la silhouette de son ami disparaître dans la nuit pluvieuse, sous le fouet des rafales qui faisaient trembler la flamme et craquer la vitre des réverbères, il remonta dans le hall de la gare.

M^{lle} Cardénio avait quitté les guichets et se promenait seule, le dos tourné à l'escalier qu'il venait de prendre. Il se mit à la suivre, afin de se trouver face à face avec elle au bout de la galerie.

Elle marchait à petits pas, s'arrêtant aux étalages de la Bibliothèque des chemins de fer ou devant les affiches illustrées. A chaque seconde elle pouvait se retourner, l'apercevoir...

Il se sentait le cœur étroit d'une angoisse folle; car de l'accueil qu'il allait recevoir dépendait la paix de son âme pour longtemps. Si Eva se montrait l'inconsciente des mauvais jours, rendue implacable désormais par la lettre qu'il lui avait écrite, il comprendrait que

leur passé d'amour était anéanti, et la communion de leur souvenir impossible. Si, au contraire, elle se faisait la douce, l'affectueuse petite fille de certaines heures, si une mélancolie voilait ses yeux noirs au moment de la séparation, alors, il se sentirait aimé comme il aimait lui-même, et présent auprès d'elle, malgré les mille lieues d'Océan, malgré les années.

Parvenue à l'extrémité du hall, Eva se retourne. Avec un rayonnement de surprise, elle aperçoit René qui la salue; d'un sourire et d'un léger signe de tête elle lui répond.

Le jeune homme, un peu rassuré par cet accueil, la rejoint, et effleure le bout des doigts qu'elle lui tend, au lieu de la franche poignée de main que d'ordinaire ils échangeaient. Il y avait dans l'attitude de M^{lle} Cardénio une réserve et une douceur tout ensemble dont la nouveauté le surprenait. Elle n'était plus ni la souveraine dédaigneuse ni la camarade familière qu'il avait connues tour à tour. Non, elle redevenait, plutôt, semblable aux filles de sa race, qui s'en vont seules par les grands chemins du monde, discrètement câlines et promenant dans les capitales de l'Europe ou sur les steamers des Océans l'énigme de leur sourire et l'effleur-

Le gaillard se présenta dans un débit-épicerie, demanda une consommation et, profitant de ce qu'une jeune fille de 14 ans était seule dans l'appartement, il se mit à fouiller le comptoir et emporta la caisse.

C'est un nommé Vigé, Alfred; il se dit Anglais et logeait rue Beurepaire depuis le 11 novembre, la veille de la foire.

GRAND-THÉÂTRE. — Les répétitions de *Miss Helyett* sont poussées avec la plus grande activité et tout fait présager un immense succès. M^{lle} Sauvaget, retour de Paris, où elle a assisté à la 135^e représentation de cette belle opérette, à la 135^e représentation de cette belle opérette, d'après les données de la créatrice aux Bouffes-Parisiens. Les autres rôles seront tenus par M^{lle} Portalier, Authié, MM. Leprieu, Vautier, Brun, etc. La direction a apporté tous ses soins à la mise en scène, aux costumes et aux décors, dont deux seront absolument neufs.

A propos de *Miss Helyett*, disons que ce soir mardi, cette pièce se présentera au public de Tours pour la neuvième fois, et qu'elle est loin d'avoir dit son dernier mot. Un de nos confrères parie que *Miss Helyett* n'est pas encore à la moitié de sa carrière.

MM. Dumaine et Talbot donneront, dans le courant du mois de décembre, sur le théâtre d'Angers, une représentation au profit de la souscription ouverte pour élever un monument à la mémoire de M^{lle} Agar, au cimetière Montparnasse, où elle a été inhumée.

LE NOUVEAU PROCUREUR GÉNÉRAL
Voici les états de services du nouveau procureur général près la Cour d'Angers:
M. Demartial: 1^{er} septembre 1868, substitut à Saint-Yrieix; — 12 mars 1872, substitut à Guéret; — 2 avril 1874, procureur de la République à Aubusson; — 11 mars 1879, substitut du procureur général à Besançon; — 30 juin 1880, avocat général à Besançon; — 17 juillet 1880, avocat général à Limoges; — 27 mars 1886, procureur de la République à Rouen.

LOUVOIS. — En vertu d'un mandat d'amener décerné par le parquet de Loudun, le sieur Poquereau Eugène, marchand ambulancier, originaire de Doué-la-Fontaine (Maine-et-Loire), a été arrêté boulevard du Rempart, sous l'inculpation de vol.

POITIERS. — M. Denizot, maire de Poitiers, député de la première circonscription, a succombé vendredi soir, après une courte maladie. La nouvelle en a été apportée à M. Floquet, président de la Chambre, par M. Dupuytren, qui avait fait prendre, la veille, des nouvelles de son collègue.

Les obsèques de M. Denizot ont eu lieu aujourd'hui à 11 heures, en l'église Saint-Hilaire, sa paroisse.

ment mystique de leurs doigts. D'ailleurs, à y réfléchir, le peintre comprit que cette attitude était très naturelle et pour lui rassurante.

Après la lettre que la jeune fille avait reçue, la réserve de sa part s'imposait. Peut-être la douceur un peu triste, répandue sur son front de déesse, venait-elle d'une sympathie plus profonde à son égard au moment de le quitter pour jamais.

Ils échangèrent d'abord quelques phrases banales, évitant toute allusion à la lettre et à leur précédente entrevue. Leur conversation était celle de gens qui se sont rencontrés la veille, en soirée, par hasard. Mais, peu à peu, ils vinrent à causer de leur voyage, ce qui ramena entre eux l'intimité.

Eva eut un de ces mots révélateurs qui échappent aux femmes plus qu'aux hommes, et d'un trait peignit un état d'âme.

Comme René parlait du retour au milieu de sa famille, dans son pays :

— Oui, sourit-elle avec une mélancolie indéfinissable, — le pays d'Heuriette!

(A suivre.)

LE GÉANT LÉPY N'EST PAS MORT
Le *Temps* rectifie ainsi la nouvelle relative à la mort du géant Lépy :

« On dément la mort du géant Lépy qui, disaient les dépêches, avait succombé aux coups de couteau que des forains jaloux lui avaient portés à profusion. Il avait, ajoutait-on, légué son corps à la Faculté de médecine de Lyon.

» Lépy, en réalité, s'est battu à coups de poing avec des rivaux et a voulu probablement tirer parti des horions reçus pour se faire une petite réclame. »

UN SOLDAT ASSASSIN
A Limoges, vendredi, le soldat Guérin, de la classe 1888, a tiré un coup de fusil sur le sergent Rousse.

La balle, pénétrant dans la mâchoire, sortit par la tempe et tua raide le malheureux sergent.

Le meurtrier fut immédiatement arrêté par ses camarades.

C'est pour se venger d'une punition que lui avait donnée, quelques jours auparavant, le sergent Rousse que Guérin a commis son crime.

Tirages Financiers

CRÉDIT FONCIER DE FRANCE

Obligations communales 500 fr. 3 0/0 1879

Le n° 147,403 sera remboursé par 100,000 francs.

Le n° 340,947 par 25,000 fr.

Les n° 99,692, 185,106, 404,838, 617,697, 639,579, 679,759, chacun par 5,000 fr.

45 autres numéros ont été en outre appelés au remboursement à 1,000 fr.

4,169 autres numéros ont été, en outre, appelés au remboursement au pair.

Obligations communales 500 fr. 3 0/0 1880

Le n° 533,964 sera remboursé par 100,000 francs.

Le n° 799,232 par 25,000 fr.

Les n° 8,870, 252,069, 543,212, 722,542, 863,854, 922,065, chacun par 5,000 fr.

4,404 autres numéros ont été, en outre, appelés au remboursement au pair.

Obligations communales 400 fr. 3 0/0 1891

Le n° 325,841 sera remboursé par 100,000 francs.

Le n° 340,365 par 100,000 fr.

Le n° 621,041 par 5,000 fr.

20 autres numéros chacun par 1,000 fr.

Emprunt municipal 1886 de la ville de Paris

On a procédé publiquement samedi matin, au Palais de l'Industrie, au 20^e tirage trimestriel des obligations à rembourser pour l'amortissement de l'emprunt municipal de 1886.

Il a été extrait de la roue 50 numéros donnant droit, dans l'ordre de sortie, aux lots ci-après :

- Le numéro 5,296 gagne 100,000 fr.
- Le numéro 376,572 gagne 50,000 fr.
- Les numéros 416,974, 448,440, 511,042, 297,910 gagnent chacun 10,000 fr.
- Les numéros 483,877, 219,232, 169,363, 640,257 gagnent chacun 5,000 fr.

« L'Agence Spirite »

On se souvient de l'étrange procès dit des *Photographies Spirites*, qui émut si vivement l'opinion il y a quelques années. C'est une histoire analogue qui sert de point de départ au nouveau roman que M. André Godard publie chez Victor Retaux, et dont l'*Echo Saumurois* a eu la primeur. Cet ouvrage est fort différent de *Bébé-Rose*, du même auteur, qui parut l'an passé chez Ollendorff et dans l'*Indépendance Belge*. *L'Agence Spirite* est une réputation du spiritisme au profit de la philosophie religieuse. A côté d'études dramatiques de la peur, d'une passionnante histoire d'amour, de portraits très neufs de médiums et de brasseurs d'affaires, on rencontre des pages mystiques où l'auteur soutient cette thèse que rien de nos pensées ou de nos affections ne saurait périr,

et que les formes même de l'univers physique seront sauvées de l'oubli. *L'Agence Spirite* est un roman parisien que tout le monde peut lire, et qui consolera les âmes atteintes de l'effroi du néant et de la nostalgie du passé. — (En vente, à Saumur, à la librairie MILON.)

CRÉMIEUX, Tailleur

27, rue d'Orléans, Saumur

Depuis de longues années, la Maison CRÉMIEUX a su conquérir une réputation universelle, grâce à la bonne coupe de ses vêtements et à la solidité de ses tissus, tous de première qualité. Elle seule a pu établir de *superbes complets sur mesure* et livrés de suite au prix de **35 francs**.

BULLETIN FINANCIER

Paris, le 7 décembre 1891.

On continue les rachats après un court temps d'arrêt qui avait pu faire croire que la liquidation avait dégagé toutes les positions de vendeurs. Le 3 0/0 monte à 95.80; le nouveau à 94.72 et le 4 1/2 à 104.72.

La Rente Italienne donne le ton au marché, elle progresse d'un point environ sur samedi à 9.070. Le succès du ministère italien paraît encore plus certain après l'accueil de la Chambre aux déclarations fanfaronnées de M. Crispi. Le 3 0/0 Portugais est en amélioration marquée sur samedi à 34 7/8, le coupon de janvier étant bien assuré. L'Extérieure monte à 66 3/4. Les fonds Russes sont bien tenus, le nouveau à 78 1/2 et l'Orient Russe à 62 1/2.

Les bilans des sociétés doivent bénéficier de l'amélioration générale, des cours de toutes les valeurs. La Banque de Paris s'élève à 717. Le Crédit Lyonnais cote 785. Le Crédit Foncier 1,233. La Société Générale, dont les opérations assurent une progression constante de ses bénéfices, est bien tenue à 480.

On commence à s'occuper en Bourse de l'obligation de Jaffa à Jérusalem, dont l'émission aura lieu le 15 décembre au siège de la Société « Le Crédit », place Vendôme. Rappelons que les souscriptions par correspondance sont reçues aux guichets de ladite Société, accompagnées du premier versement de 50 fr.

Le Crédit Foncier de Tunisie a des demandes correspondant à l'extension de ses prêts hypothécaires.

L'action Immeubles de France vaut 461.25. Les Chemins Economiques font 397 fr.

BOURSE DE PARIS

Du 7 Décembre 1891

3 0/0	95 90
3 0/0 nouveau	94 80
3 0/0 amortissable	96 50
4 1/2	104 65

MARCHÉS

Saumur, 5 Décembre

Froment-commerce, Phectolitre	20	Bœuf ou vache, le kil.	1 80
id. halle (moyenne)	19 90	Veau	2
Méteil	16 55	Mouton	2 40
Seigle	13 25	Porc	1 60
Orge	10 90	Poulets la couple	4
Avoine	8 50	Dindonneaux	10
Sarrasin	—	Canards	5
Haricots blancs	24	Oies	10
Haricots rouges	22	Beurre le kilog.	2 50
Fèves	—	(Œufs la douzaine	1 30
Noix	11	Foin, la charretée de	—
Châtaignes	13	780 kilog.	80
Sel les 100 kil.	15	Luzerne	80
Son	14	Paille	39
Pommes de terre, la barrique,	10	Huile de noix, 50 kil.	130
Farine, la culasse de 157 kilog.	61	Chanvre 1 ^{re} qualité	—
Pain 1 ^{re} qual., le kil.	—	les 52 kilog. 500	—
id. 2 ^e id. Of. 36 66	—	id. 2 ^e	—
id. 3 ^e id. Of. 35	—	id. 3 ^e	—
		Charbon de bois, les	—
		100 kilog.	16
		Charbon de terre	4 50

BEAUFORT, 2 décembre

Froment, double-décalitre, 4 fr. — Seigle, 2 70. — Avoine, 1 75. — Pommes de terre, 90. — Noix, 3 fr. — Châtaignes, 3 50. — Foin, la charretée, 130 fr. — Beurre, le 1/2 kil., 1 25. — Œufs, la douzaine, 1 25. — Vin rouge, 60 à 80. — Vin blanc, 100 à 120.

BRISSAC, 3 décembre

Froment, d.-déc., 3 90. — Seigle, 2 65. — Orge, 2 70. — Avoine hiver, 1 65; été, 1 50. — Noix, 2 70. — Foin, la charretée (1,050 kil.), 115 fr. — Paille, 50 fr. — Beurre, le 1/2 kil., 1 45. — Œufs, la douzaine, 1 30. — Vin rouge, la barrique, 110 fr. — Vin blanc, 100 fr.

ANGERS, 5 décembre

Froment, le double-décalitre, 3 90. — Avoine, 2 60. — Seigle, 2 70. — Orge, 2 75. — Pommes de terre, 1 à 1 20. — Foin, les 1,050 kil., 110 fr. — Paille, 55 fr. — Œufs, la douz., 1 30. — Beurre, la livre, 1 50. — Poulets, la couple, Beaufort et environs, 3 75 à 4 fr. — Poulets, la Candé et environs, 3 25 à 3 50.

PILULES SUISSES

Le médicament le plus populaire de France.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

OCTOBRE-DÉCEMBRE 1891

Voyages dans les Pyrénées

La Compagnie d'Orléans délivre toute l'année des billets d'excursion comprenant quatre itinéraires différents, permettant de visiter le centre de la France, et les stations thermales et hivernales des Pyrénées et du golfe de Gascogne.

Les prix des billets sont les suivants : Premier itinéraire : 1^{re} classe, 225 fr.; 2^e classe, 170 fr.

Durée de validité : 45 jours. Deuxième, troisième et quatrième itinéraires : 1^{re} classe, 180 fr.; 2^e classe, 135 fr.

Durée de validité : 30 jours. La durée de ces différents billets peut être prolongée d'une, deux ou trois périodes de 10 jours, moyennant paiement, pour chaque période, d'un supplément de 10 0/0 du prix du billet.

Il est délivré, de toute gare des Compagnies d'Orléans et du Midi, des billets aller et retour de 1^{re} et 2^e classes réduits de 25 0/0, pour aller rejoindre les itinéraires ci-dessus, ainsi que de tout point de ces itinéraires pour s'en écarter.

Dernières Nouvelles

Paris, 8 décembre, 1 h. soir.

Dans la séance de la Chambre de ce matin, on a voté le renvoi à une commission spéciale de la proposition de M. Chiché tendant à assurer une indemnité aux familles des marins naufragés.

On a ensuite repris la discussion du budget de la marine.

L'amiral Vallon, MM. Le Myre de Villers et Lecour ont signalé des réformes nécessaires et ont surtout insisté sur la nécessité de construire des croiseurs-torpilleurs.

Ces députés se déclarent prêts à voter tous les crédits nécessaires.

La suite de la discussion a lieu cette après-midi.

Au conseil des ministres, tenu ce matin, a été arrêtée l'attitude gouvernementale dans les interpellations qui auront lieu à la Chambre et au Sénat sur les rapports entre l'Eglise et l'Etat.

HAVAS.

Théâtre de Saumur

Bureaux: 7 h. 3/4 Rideau: 8 h. 1/4

Tournée SIMON

MARDI 8 Décembre 1891

UNE SEULE REPRÉSENTATION DE GALA AVEC LE CONCOURS DE

MARIE KOLB

Du théâtre national de l'Odéon.

MA COUSINE

Comédie en 3 actes, de H. MEILHAC

MONOLOGUES

DITS PAR MARIE KOLB.

On commencera par

DÉMOCRITE

Scène de Boursault, jouée par Myrtil

SIMON et M^{lle} DARELL.

Les Gastrites, Gastralgies, Dyspepsies, Douleurs et Crampes d'Estomac SONT RADICALEMENT GUÉRIES PAR LE

Sirop Laroze

D'ÉCORCES D'ORANGES AMÈRES

PARIS, Maison J.-P. LAROZE, 2, rue des Lions-St-Paul et dans toutes les bonnes Pharmacies.

ÉPICERIE CENTRALE

28 et 30, rue St-Jean, Saumur

P. ANDRIEU

Bon vin à 40 centimes le litre, 26 litres pour 25.

La pièce, 225 litres, 80 fr. } non logés
La 1/2 pièce, 115 litres, 42 » }

Rendu à domicile sans aucun frais

Garanti vin de vendange

Rhum Sainte-Lucie, 2 fr. le litre, verre compris, marque John Alvarès, de Kingston (Antilles).

On peut déguster.

PAUL GODET, propriétaire-gérant.

GRAND BAZAR UNIVERSEL

Saumur, 6, Rue d'Orléans, 6, Saumur

ENTRÉE ENTIÈREMENT LIBRE

Vendredi 18 courant, à partir de 7 heures du soir,
OUVERTURE DES NOUVEAUX MAGASINS

Et grande mise en vente d'Articles d'Étrennes haute nouveauté.

Comptoirs spéciaux d'articles à 20 et 65 centimes et articles d'utilité

Toutes les Marchandises seront marquées en chiffres connus et vendues absolument à prix fixe. — N'achetez donc rien sans visiter cette importante Maison dont le système est de vendre tout à petit bénéfice.

Livraisons à Domicile. - ENTRÉE ENTIÈREMENT LIBRE - Livraisons à Domicile.

TAILLEUR
BREVETÉ

MAISON CRÉMIEUX

TAILLEUR
BREVETÉ

Saumur, rue d'Orléans, 27

EXPOSITION et GRANDE MISE EN VENTE des Nouveautés de la Saison
 pour Costumes Complètes, Pardessus et Pantalons

VÊTEMENT COMPLET à **35 FR.** sur Mesure

LIVRAISON RAPIDE

ON DEMANDE Un BON
pour la pompe à la Maison
Crémieux. (663)

A LOUER

PRÉSENTEMENT

UNE MAISON

Place du Port-Saint-Nicolas.

S'adresser à M. FAVARON, négociant, rue de la Comédie.

A CÉDER

Magasin de Mercerie

Et de Bonneterie

Situé dans un bon quartier de la ville.

S'adresser au bureau du journal.

BUREAU DE PLACEMENT

d'Employés et de Domestiques
des deux Sexes.

M^{me} ANNA

Rue de la Tonnelle, 29, à Saumur.

GUERISON
 Certaine et Radicale
 de toutes les
 Affections de la Peau
 DARTRES, ECZÉMAS, ACHÉ,
 PSORIASIS, PRURIGO, TEIGNE,
 HERPES, LUPUS, etc.
 Le traitement ne dérange nullement du travail, il est à la portée des petites bourses, et, dès le deuxième jour, il produit une amélioration sensible.
 S'adresser à M. LEORMAND, Médecin-Spécialiste
 Ancien Aide-Major des Hôpitaux Militaires
 à MELUN (S.-et-M.). Consult. gratuites par Correspondance.

Préservez-vous ou Guérissez-vous de l'INFLUENZA

l'Épicerie Parisienne

Vient de recevoir de la Martinique et de la Jamaïque des
 Rhums naturels qui sont recommandés par les
 sommités médicales.

RHUM Martinique.....	le litre	2 fr.
— Sainte-Lucie.....	—	2,50
— Jamaïque.....	—	3 »
— très vieux.....	—	4 »
— Grenade (réserve).....	—	5 »

Dépôt des Biscuits Russes.....	la boîte	4 fr.
Biscuits du Capitaine Trivier.....	—	0.60
« Le Friand, » macaron melleux.....	—	4.20

Magasins de Pianos et de Musique

Maison G. FISCHER, fondée en 1846
 PLACE DE LA BILANGE, SAUMUR

PILLET-BERSOULLÉ Suc^e, Élève de Pleyel, Wolff et C
 SAUMUR 1891, GRAND PRIX, MÉDAILLE D'OR

Fournisseur AUTORISÉ de l'École de cavalerie

ACCORDS, RÉPARATIONS, ÉCHANGES & LOCATIONS DE PIANOS

Grand choix de Pianos, Harmoniums, Violons, Violoncelles

INSTRUMENTS EN CUIVRE ET EN BOIS, ET ACCESSOIRES DE MUSIQUE
 de toutes sortes

700 Partitions et choix considérable de Morceaux à l'abonnement

Désireuse de maintenir sa réputation consacrée par 45 années
 d'existence, la Maison garantit la parfaite exécution des travaux qui lui
 sont confiés, ainsi que la qualité supérieure des fournitures. Rien n'est
 épargné pour donner satisfaction, sur tous points, à notre clientèle.

MAGASINS DE PIANOS & DE MUSIQUE

Saumur, 33, rue S^t-Nicolas, ancien magasin de M. Bourguignon

HENRI EICHE

Facteur de pianos et ancien accordeur des premières maisons
 de Saint-Petersbourg et de Paris

FOURNISSEUR DE L'ÉCOLE DE CAVALERIE

Vente - Échange - Accord - Réparation
 et Location de Pianos

Grand choix de Pianos neufs et d'occasion
 des premières marques, ERARD, PLEYEL, GAVEAU, etc.

A DES PRIX EXCEPTIONNELLEMENT AVANTAGEUX

LOCATION DE PARTITIONS & DE MUSIQUE

La confiance que le public de Saumur et des environs a bien voulu
 m'accorder pendant de longues années, est justifiée par les soins
 minutieux apportés dans toutes les réparations et accords.

CHANGEMENT DE DOMICILE

LÉON FRESCO

CHIRURGIEN-DENTISTE

1, Rue Beaurepaire

SAUMUR

Saumur, imprimerie de PAUL GODET.

Vu par nous, Maire de Saumur, pour légalisation de la signature de M. Godet,

Maire de Saumur

1891

Maire,

Certifié par l'imprimeur soussigné,